

## NOTE DE COMMUNICATION PUBLIQUE D'OPÉRATION

---

### CÔTE D'IVOIRE

---

## PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCES A L'ENERGIE DURABLE

### Contexte et enjeux stratégiques du projet

Le développement de l'anacarde est une activité importante pour le Côte d'Ivoire (350 000 tonnes de noix brutes et seulement 10% transformées sur place) et de nombreuses unités de transformation sont prévues dans le Nord du pays, l'objectif étant de valoriser au maximum la production au plan national (35% en 2030). RONGEAD est très impliqué dans ces développements avec la Ministère de l'Agriculture alors qu'URJA NISHATI a une connaissance approfondie du secteur de l'électrification rurale.

Le troisième partenaire, Chigata, apportera sa connaissance du terrain et sera en charge de l'administration locale du projet.

### Objectifs et contenu du projet

#### 1- Objectifs généraux :

- i- Contribuer significativement au programme d'Electrification de la Côte d'Ivoire grâce à la valorisation de la biomasse issue de transformation de matières première agricole. Cumulée, la production électrique représenterait au moins l'équivalent de 25MW.
- ii- Contribuer à limiter le risque environnemental de la filière de transformation d'anacarde en offrant, grâce à la valorisation énergétique, une solution d'élimination ultime des coques.

#### 2- Objectifs spécifiques :

- i- Accélération du déploiement du plan d'électrification dans la zone d'intervention du projet. La ressource supplémentaire en énergie modifie localement la capacité d'offre électrique sur réseau.
- ii- Réduction du risque environnemental au niveau du site de transformation. En termes qualitatifs, cela évite la mise en décharge des coques sur le site de transformation industriel.

## **Intervenants et mode opératoire**

La première étape portera sur des études du contexte dans lequel le projet sera mis en œuvre :

- i- Marché de la production énergétique et sa segmentation entre les diverses filières technologiques ;
- ii- Marché de la noix décortiquée et perspective de croissance de l'activité en Côte d'Ivoire ;
- iii- Contexte institutionnel et réglementaire.

Cette première étape doit amener à proposer, pour une unité de transformation sélectionnée, la technologie la plus appropriée (gazéification, chaudière vapeur, TAG ou moteur gaz) pour valoriser les déchets de production à la fois en chaleur et en électricité, en tenant compte de la rentabilité économique du projet énergétique ainsi que les retombées et impacts économiques dans son environnement.

L'étape suivante sera la mise en œuvre d'un pilote avec la conception, le montage institutionnel et financier et la réalisation. Le projet, pour conserver sa pertinence et son efficacité, restreint son champ d'intervention à l'électrification à petite échelle. Le projet propose une réalisation pilote. Le choix du site et la taille du pilote resteront compatibles avec les objectifs d'accès à l'énergie pour les populations rurales ainsi qu'au plan directeur de développement de l'électrification – et tiennent compte des contraintes financières. Sera aussi prise en compte la nécessité pour le transformateur de trouver une solution d'élimination des coques qui sont pour lui avant tout un risque industriel et une problématique environnementale.

La dernière étape permettra de capitaliser les enseignements et la réplication de l'opération. Le pilote a pour vocation d'être répliquable et de permettre deux extensions ultérieures. La première concerne l'industrialisation dans le pays, c'est-à-dire être en capacité de construire et entretenir ces installations en faisant appel le plus possible aux fournitures et services du tissu industriel local pour assurer la durabilité dans le long terme. La seconde extension du projet est la mise en œuvre d'une filière d'élimination des coques. Lors de l'identification des sites de réplication, la faisabilité d'une production d'électricité sera évaluée, mais aussi une solution à plus petite échelle qui consiste à produire du bio-char à partir des coques.

## **Coût et financement**

L'AFD finance ce projet à hauteur de 610 000€ en subvention pour un montant global d'environ 1M€.

## **Principaux effets attendus**

- i- Un pilote de production électrique opérationnel qui fournit de la puissance et de l'énergie au réseau électrique et qui consomme le déchet de transformation des noix d'anacardes (coques).
- ii- Un schéma organisationnel pour une production énergétique et électrique intégrée à un site de transformation qui répond au contexte spécifique de la Côte d'Ivoire et à ses besoins en termes de développement de l'électrification.